

DOC. DE LA SESSION No. 18

COMTE DE GOSFORD, GOUVERNEUR, 1836.

Q. 226-3.

1836.			
5 janvier, Québec.	Troisième rapport du comité permanent des comptes publics.	Page 537	
	Le même en français.	541	
	<i>Inclus.</i> Tables des finances.	545 à 551	
	Procès-verbal (en français et en anglais).	552	
10 mars, Québec.	Gosford à Glenelg (n° 23). Transmet l'adresse de l'Assemblée sur l'état de la province et sur certaines parties des instructions aux commissaires.	523	
	<i>Inclus.</i> Adresse.	524	
12 mars, Québec.	Gosford à Glenelg (n° 24). Fait rapport que l'Assemblée a manqué de pourvoir aux besoins financiers de la province.	527, au verso.	
	<i>Inclus.</i> Résolutions de l'Assemblée au sujet du budget.	528, au verso.	
	Extrait des journaux de l'Assemblée du 26 février 1836.	528, au verso.	
	Etat comparatif des dépenses de l'Etat de 1833 et de 1836.	529	
	Mémoire des items omis dans le budget semestriel de 1836.	531, au verso.	
	Mémoire des items réduits.	531, au verso.	
14 mars, Québec.	Gosford à Glenelg (n° 25). Transmet adresse de l'Assemblée demandant la destitution du juge Gale et documents relatifs à cette affaire. S'il ne s'était agi que du cas de Gale, qu'on a si souvent ramené sur le tapis, il n'aurait fait aucune mention de l'adresse, mais comme on s'y plaint de l'attitude qu'il (Gosford) a prise dans l'honnête exercice de son jugement, il est devenu nécessaire qu'il y attire l'attention ; veut savoir si le roi approuve sa conduite, qu'il explique au long et en détail.	649	
	<i>Inclus.</i> Adresse de l'Assemblée demandant la destitution de Gale, et se plaignant de la conduite de Gosford.	665	
	Cinquième rapport du comité permanent des griefs.	673	
	Documents y relatifs.	750	
7 juin, Downing Street.	Glenelg à Gosford. Le roi regrette l'insuccès de ses efforts pour apaiser la défiance et la jalousie dans l'esprit des représentants du Bas-Canada. Instructions libérales aux commissaires. Aucune considération d'à-propos provisoire ne déterminera le roi à révoquer la chose ou à reprendre les terrains accordés à la <i>British American Land Company</i> , car ce serait compromettre la formation de tous titres de propriétaire et de droits sociaux. Il n'y a eu en réalité aucune différence d'opinion entre les ministres de la Couronne et la Chambre d'Assemblée. On n'avait allégué aucune plainte qui n'eût été écartée promptement ou n'eût fait le sujet d'une enquête impartiale. On ne l'avait pas accusé (Gosford) de mauvaise administration. Les ministres de Sa Majesté croient qu'on doit attribuer la conduite de la Chambre à la publication de quelques passages détachés des instructions, laquelle leur aurait mal fait interpréter ces dernières ; ordre est en conséquence transmis d'en communiquer copie entière.	532	
8 juin, Downing Street.	Glenelg à Gosford. Confiance mise en son zèle et en son jugement sain. On attend un rapport final à la fin de l'été. Obligations à acquitter envers les employés publics, ils réclament encore la rémunération qui leur est due. Si l'Assemblée ne vote pas les subsides, ce sera à lui (Gosford) de décider de l'opportunité de prononcer la dissolution.	533	
Pas de date.	Anonyme à Gosford. Reçu dépêche du 14 mars et envois. Son refus de destituer Gale. Le roi l'approuve, car ceux qui appliquent la loi, pour		